

Règlement du concours 2021 La diversité, c'est quoi ?

Préambule : Le concours de la diversité de la Ligue de l'enseignement - FAL72, mis en place à l'occasion de ses 90 ans, invite chaque participant à contribuer à la thématique en donnant libre cours à sa réflexion et à son imagination conduisant à une production qui sera valorisée à l'occasion de la fête d'anniversaire de la Fédération, le 29 mai 2021...

Article 1 - Organisateur : la Fédération de la Ligue de l'enseignement – FAL72.

Article 2 - Public concerné : toutes les écoles publiques et les collèges publics de la Sarthe.

Article 3 - Thème : « La diversité, c'est quoi ? »

Article 4 - Modalités de participation : La proposition de concours et le règlement sont transmis aux établissements début février 2021 ; les informations se trouvent également sur le site internet de la Ligue de l'enseignement – FAL72.

Inscription jusqu'au 30 mars 2021 au lien suivant (également disponible sur le site de la FAL 72) : <https://framaforms.org/concours-la-diversite-cest-quoi-formulaire-dinscription-1612776194>. Transmission des productions à la Ligue de l'enseignement – FAL 72 jusqu'au 14 mai 2021.

Quels types de production ?

- Photo ou dessin (Format A4)
- Enregistrement vidéo/audio (Maximum 5 mn)
- Construction en 3D

Les productions collaboratives sont encouragées ! (à 1 classe maximum)

Le référent veillera à récolter les productions en conservant l'anonymat des concurrents.

Article 5 - Date limite de participation : Les productions doivent être transmises au plus tard le 14 mai 2021:

- Par voie postale ou déposée au siège de la FAL 72 : 18, rue Béranger 72 000 LE MANS
- Par mail : fal72education@laligue.org

Article 6 - Procédure de transmission des productions :

- a. Le message du référent comportera :
 - Le nom, l'adresse et le n° de tel de l'établissement
 - Les nom et prénom et n° de tel du référent
 - Une adresse électronique fiable pour tout échange

b. Le référent transmettra:

- Chaque production sélectionnée en l'anonymisant.
- Le niveau et nom de la classe participante, les prénoms des auteurs de chaque production dans un document à part.

Article 7 - La FAL 72 désigne en amont l'un de ses administrateurs pour gérer la réception des productions et les transmettre à tous les membres du jury final. Cet administrateur attribuera un code garantissant l'anonymat de chaque production avant transmission au jury, et conservera les renseignements qui seront nécessaires pour la production / les productions lauréate(s).

Article 8 - Le jury de 7 membres, se réunissant **la semaine suivante**, présidé par le président de la FAL 72, est composé également de :

- 1 bénévole membre du Conseil d'Administration de la FAL 72,
- 1 bénévole de Lire et Faire Lire,
- 1 bénévole du dispositif Devoirs Faits,
- 1 représentant de l'USEP 72,
- 1 enseignant,
- 1 salarié de la FAL 72

Article 9 - Proclamation des résultats : la production lauréate sera valorisée au cours de la manifestation du 29 mai 2021 et sera utilisée comme couverture du livret-souvenir des 90 ans de la FAL 72.

Toutes les productions seront mises en ligne sur le site de l'association et/ou intégrées au livret souvenir et à l'honneur lors de la journée festive du 29 mai, ouverte à tout public.

Tous les participants recevront des cadeaux et les lauréat(e)s se verront remettre des jeux « citoyenneté » supplémentaires et autres livres offerts par la FAL 72 à l'occasion de la fête du 29 mai à laquelle ils seront invités. Une délégation d'élèves pourra expliquer le cheminement au public à cette occasion.

Article 10 - Chaque participant autorise la mise en ligne de sa production et les lauréats autorisent la FAL 72 à utiliser leur production et leur prénom à toute démarche de communication de la fédération.

Article 11 - Annulation : L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours sans que sa responsabilité ne se trouve engagée.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur.

Benjamin DAGARD

Chargé de missions éducatives

02 43 39 27 29 / fal72education@laligue.org